

Original, mit Siegel
 AH 111, 207-210a - Blatt 210^V und 210a^R leer

1670 September 2., Luzern

A

SCHREIBEN VOM [SAV. AMBASSADOR BENOIT II CIZE, MARQUIS] DE GRE-
 SY, AN STATTHALTER RITTER [BEAT JAKOB I.] ZURLAUBEN, ZUG

"S.A.R. [Herzog Karl Emanuel II.] a esté si satisfaite de la lettre que Mess.^{rs} [Ammann und Rat] de Zoug luy ont escrit, en remerciement des ornemens d'autel [die Paramenten für die Kirchen in Aegeri, Menzingen und Baar sowie die Kirche St. Michael in Zug gemeint, welche die besagten Gemeinden für ihre Deklaration bezüglich der Nichtbeschirmung Genfs und der Waadt von Savoyen erhalten hatten]¹ ..., qu'elle a bien desiré leur en temoigner sa satisfaction par la reponce cy Jointe qu'elle leurs fait, laquelle Je vous prie ... de leur presenter de ma part, Je ne l'accompagne pas d'une mienne, l'ayant iugé superflus n'estant qu'une reponce de sad.^e A.R. laquelle s'engage tousiours plus à leur temoigner le desir qu'elle a de leur donner dans d'autres occasions des preuves plus considerables de son affection, c'est ce qu'il faut ... que vous fassiéz valoir et considerer pour plus grande confusion de ceux qui repugnoient que l'on d'eût[!] escrire une lettre de remerciemens² à S.A.R. pour lesd.^{ts} ornemens d'autel, et vous feréz voir par là à tous ... que vos sentimens ont tousiours esté les plus raisonnables et plus avantageux pour vostre Patrie.

M.^r le Doyen de Zoug [Johann Georg Signer] par toutes les lettres qu'il m'a escrit, m'a tousiours temoigné beaucoup de zele et d'affection pour le service de S.A.R. qui m'a obligé de l'en informer, et la supplier de l'honorer d'une petite lettre de remerciemens, affin de nous le tenir tousiours plus affectionné, ce qu'elle a bien voulu faire, Je la luy envoye dans la mienne cy Jointe, et quand il voudra faire reponce a sad.^e A.R., vous pourrez ... luy suggerer la maniere qu'on luy escrit

La Cour est encor dans les promenades de la Campagne, ainsy que vous verréz par le lieu d'ou les lettres sont escrites. M.^r le Chev.^{er} [Rudolf] Möher [=Mohr, Luzerner Ratsherr] m'a temoigné l'obligeant souvenir que vous avéz eü de moy ... par les brindes que vous avéz bien voulu faire à nos santés, nous les avons contrechangéz avec le mesme

... Möher, et avec de ces autres M.^{rs} qui ont esté de la Partie, J1 m'a dit d'avoir discourû avec vous ... sur la conduite q'uil[!] nous faut tenir dans la negotiation [bezüglich der Erneuerung des Bündnisses, das Savoyen mit den VI kath. Orten - VII ausg. SO - hatte und des Miteinschlusses des Prinzen von Piemont, Viktor Amadeus II., in ebendieses]³ que i'ay commançé, mais Je desire bien quand il en sera temps, que nous en parlions vous et moy par ensemble puisque i'ay une entiere creance en vostre personne ..., et Je ne veux aussy rien faire que par vos sentimens. le mesme ... Möher me dit au soir qu'on a apporté par les Cantons les Abscheids de la derniere Diette G[e]n[er]ale [konkret der am 6. Juli 1670 begonnenen Jahrrechnung]⁴ de Bade, mais qu'on ne le lira dans Lucerne [gemeint in dessen Rat] qu'apres la foyre qui se tient icy au commançement d'8.^{bre} [=Oktober], cela veut dire que la lecture ne s'en pourra donc faire dans ce Conseil qu'environ le 20. dud.^t mois d'octobre, et par ainsy Mess.^{rs} les[dits] Cantons ne pourront pas me faire reponce à la[dite] proposition que i'ay faite à Bade⁵, que vers la fin d'octobre.⁶

Nous avons icy demain [den 3. September 1670] une petite Diète des Cantons voisins [nämlich der VI Orte: BE, LU, UR, SZ, UW und ZG]⁷ sur l'affaire de la santé [- Pest im Bernbiet -], ainsy que vous seréz informéz puisque vous [Stadt und Amt Zug gemeint] y envoyéz de vos Deputés [offenbar waren hiefür ursprünglich Ammann Karl **Brandenberg** und Ulrich **Schön** vorgesehen gewesen, doch nahm dann anstelle des Ammanns dessen Statthalter Beat Jakob I. Zurlauben an besagter Zusammenkunft teil]⁸. Qui est tout ce que Je puis vous dire ... par cette lettre: J'ay esté informé que les occupa[tions] que vous avéz eû, vous ont empêchéz de me donner de vos nouvelles par cette semaine, Je finis en vous assurant que Je suis plus que Jamais, et de tout mon Coeur ...".

1) s. etwa Zurlaubiana AH 111/88

2) s. ebenda etwa AH 111/86

3) s. EA VI 1, 798 qqq

4) s. ebenda 793 (Nr. 506). Stadt und Amt Zug war dabei nicht durch Beat Jakob I. Zurlauben vertreten.

5) s. Anm. 3

6) s. ebenda 810 r

7) s. ebenda 802 (Nr. 510)

8) s. die diesbezügliche Instruktion von Stadt und Amt Zug unter Zurlaubiana AH 110/19

Original, mit Siegel

AH 111, 211-214a - Blatt 214^v und 214a^r leer